

PROJETS BOURLAMAQUE

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2024

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
PROJETS BOURLAMAQUE

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme PROJETS BOURLAMAQUE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme PROJETS BOURLAMAQUE au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1

Ouellet, Bélanger, Legros Inc.

Québec
Le 22 juillet 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A118766

PROJETS BOURLAMAQUE

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024
(non audité)

Page 4

	2024	2023
PRODUITS		
Activités et autres	673 \$	478 \$
Apports sous forme de services (note 3)	9 616	32 105
Don - Centraide Québec et Chaudière-Appalaches - Fonctionnement	83 500	38 500
Don - Desjardins	3 350	3 000
Don - Fondation Saison Nouvelle	21 700	18 370
Don - Mission inclusion	-	16 000
Dons	4 073	8 543
Intérêts	706	-
Subvention - Carrière-Été	5 465	4 434
Subvention - Ministère de la Culture et des Communications	20 000	-
Subvention - Programme d'action communautaire pour les enfants	4 666	5 600
Subvention - Société d'habitation du Québec	1 030	-
Subventions - Autres	1 680	672
Subventions - CIUSSS - Capitale-Nationale	15 321	15 552
Subventions - Fondation des Premières-Seigneuries	15 025	10 483
Subventions - Ville de Québec	1 500	16 855
Subventions et remboursement de frais - Office municipal d'habitation de Québec	25 945	25 945
Amortissement - Subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles	1 148	1 043
	<u>215 398</u>	<u>197 580</u>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et bénéfices sociaux	160 721	127 207
Activités communautaires	25 490	23 462
Assurances	504	455
Déplacements	-	1 419
Frais bancaires	121	23
Honoraires professionnels	8 598	5 348
Loyer	9 112	31 650
Papeterie et frais de bureau	2 641	2 185
Publicité et promotions	3 002	-
Télécommunications	2 110	1 985
Amortissement des immobilisations corporelles	1 148	1 043
	<u>213 447</u>	<u>194 777</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>1 951 \$</u>	<u>2 803 \$</u>

PROJETS BOURLAMAQUE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024
(non audité)

Page 5

	Investi en immo- bilisations corporelles	Non affecté	2024 Total	2023 Total
SOLDE AU DÉBUT	- \$	28 135 \$	28 135 \$	25 332 \$
Excédent des produits sur les charges	-	1 951	1 951	2 803
Investissement net en immobilisations corporelles	<u>236</u>	<u>(236)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>236</u> \$	<u>29 850</u> \$	<u>30 086</u> \$	<u>28 135</u> \$

PROJETS BOURLAMAQUE

BILAN

31 MARS 2024
(non audité)

Page 6

	2024	2023
Actif		
À court terme		
Encaisse	92 008 \$	23 131 \$
Débiteurs (note 4)	2 633	2 668
Apports à recevoir (note 5)	<u>12 772</u>	<u>18 217</u>
	107 413	44 016
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>1 970</u>	<u>2 354</u>
	<u><u>109 383</u></u> \$	<u><u>46 370</u></u> \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 7)	20 090 \$	11 548 \$
Apports reportés (note 8)	<u>57 473</u>	<u>4 333</u>
	77 563	15 881
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	<u>1 734</u>	<u>2 354</u>
	<u>79 297</u>	<u>18 235</u>
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	236	-
Non affecté	<u>29 850</u>	<u>28 135</u>
	<u>30 086</u>	<u>28 135</u>
	<u><u>109 383</u></u> \$	<u><u>46 370</u></u> \$

Au nom du conseil d'administration,

Laurence J. Chevillard, administrateur
Kristin Roy, administrateur

PROJETS BOURLAMAQUE

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024
(non audité)

Page 7

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Apporteurs et autres débiteurs	262 513 \$	107 424 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	(194 106)	(158 317)
Intérêts encaissés	<u>706</u>	<u>-</u>
	<u>69 113</u>	<u>(50 893)</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(764)</u>	<u>(1 053)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>528</u>	<u>1 053</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	68 877	(50 893)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>23 131</u>	<u>74 024</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>92 008</u></u> \$	<u><u>23 131</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent les apports sous forme de services d'un montant de 9 616 \$.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est une personne morale assujettie à la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle a pour objectif de briser l'isolement et de renforcer les compétences des résidents de Place Bourlamaque ainsi que des citoyens des environs à faible revenu, en leur offrant différents services et activités pour répondre à leurs besoins. Il est un organisme de bienfaisance exonéré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et de la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports relatifs aux dons et subventions. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant des activités et autres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés par l'organisme, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

APPORTS SOUS FORME DE SERVICES

Les administrateurs et des bénévoles consacrent un nombre indéterminé d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur, ces apports reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Toutefois, les apports relatifs aux assurances et au loyer sont évalués à la juste valeur et comptabilisés à titre d'apports sous forme de services.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des apports à recevoir.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et équipement	5 ans

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les subventions reçues afférentes aux immobilisations corporelles sont présentées à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

L'amortissement de l'exercice des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles est de 1 148 \$ (1 043 \$ en 2023).

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. APPORTS SOUS FORME DE SERVICES

	2024	2023
Assurances	504 \$	455 \$
Loyer	<u>9 112</u>	<u>31 650</u>
	<u>9 616 \$</u>	<u>32 105 \$</u>

4. DÉBITEURS

	2024	2023
Remises gouvernementales	422 \$	825 \$
Taxes de vente	<u>2 211</u>	<u>1 843</u>
	<u>2 633 \$</u>	<u>2 668 \$</u>

PROJETS BOURLAMAQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024
(non audité)

Page 11

5. APPORTS À RECEVOIR

	2024	2023
Don - Desjardins	- \$	3 000 \$
Subvention - Fondation des Premières-Seigneuries	1 092	-
Subvention - Ministère de la Culture et des Communications	4 000	-
Subvention - Office municipal d'habitation de Québec	5 000	10 945
Subvention - Programme d'action communautaire pour les enfants	-	2 772
Subvention - Société d'habitation du Québec	1 030	-
Subvention - Ville de Québec	-	1 000
Subvention - Autre	<u>1 650</u>	<u>500</u>
	<u><u>12 772</u></u> \$	<u><u>18 217</u></u> \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	3 577 \$	2 345 \$	1 232 \$	1 406 \$
Mobilier et équipement	<u>1 053</u>	<u>315</u>	<u>738</u>	<u>948</u>
	<u><u>4 630</u></u> \$	<u><u>2 660</u></u> \$	<u><u>1 970</u></u> \$	<u><u>2 354</u></u> \$

L'amortissement de l'exercice est de 1 148 \$ (1 043 \$ en 2023).

7. CRÉDITEURS

	2024	2023
Fournisseurs	8 585 \$	1 419 \$
Salaires	7 379	5 226
Sommes à remettre à l'État	-	226
Vacances	<u>4 126</u>	<u>4 677</u>
	<u><u>20 090</u></u> \$	<u><u>11 548</u></u> \$

8. APPORTS REPORTÉS

	Solde au début	Encaissés ou à recevoir	Affectés aux résultats	Solde à la fin
Don - Fondation Saison Nouvelle	- \$	43 200 \$	21 700 \$	21 500 \$
Subventions - CIUSSS - Capitale-Nationale	3 914	35 914	15 321	24 507
Subvention - Fondation des Premières-Seigneuries	419	17 072	15 025	2 466
Subventions et remboursement de frais - Office municipal d'habitation de Québec	-	25 945	25 945	-
Subventions - Ville de Québec	-	10 500	1 500	9 000
	<u>4 333 \$</u>	<u>132 631 \$</u>	<u>79 491 \$</u>	<u>57 473 \$</u>

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Solde au début	Encaissés	Imputés aux résultats	Solde à la fin
Subvention - Nouveaux horizons	1 406 \$	- \$	938 \$	468 \$
Subvention - CIUSSSCN	948	-	210	738
Subvention - Ville de Québec	-	528	-	528
	<u>2 354 \$</u>	<u>528 \$</u>	<u>1 148 \$</u>	<u>1 734 \$</u>

10. PARTENAIRES IMPORTANTS

L'organisme a obtenu 55 % (49 % en 2023) de ses produits auprès de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches et de l'Office municipal d'habitation de Québec.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs.